

L'ÉCOQUARTIER CHANDON-REPUBLIQUE A GENNEVILLIERS, LAUREAT DE L'APPEL A PROJETS REGIONAL NOUVEAUX QUARTIERS URBAINS

La région Ile de France vient de publier les résultats de la troisième session de l'Appel à Projets NQU (Nouveaux Quartiers Urbains) qui a notamment pour objectifs de favoriser l'exemplarité et la diffusion de nouvelles pratiques d'aménagement durable. Sur les 17 candidats ayant participé à la troisième session NQU (lancée en novembre 2010), l'écoquartier Chandon République de la ville de Gennevilliers a été nommé lauréat par le jury et s'est ainsi vu attribuer une subvention de la Région de 3,7 millions d'euros.



Après la signature d'une convention pour le développement de l'écoquartier Chandon République entre la Ville et l'Etat, en juillet dernier, la désignation du quartier par la Région Ile de France au titre de Nouveau Quartier Urbain confirme l'importance de cette opération et la reconnaissance de l'ambition et de la qualité de ce projet d'aménagement durable.

L'écoquartier Chandon République s'implante à proximité du centre-ville de Gennevilliers, sur une friche industrielle, anciennement occupée par l'usine Chausson (industrie automobile), dont les activités ont cessé en 1991.

La démolition de l'usine ETG ex-Chausson (2007-2008) a ainsi donné à la ville de Gennevilliers l'opportunité d'aménager un écoquartier sur ce site de 9ha, à proximité du centre ville et bien desservi en transports en commun.

Intégré au cœur du secteur central, l'écoquartier fait le lien entre le centre ville et les quartiers des Grésillons, de Chandon-Brenu et des Agnettes, sur lesquels sont réalisés plusieurs projets de ZAC ainsi que de réhabilitation urbaine et sociale.

Pour assurer la reconversion de cette friche industrielle en créant un « écoquartier pour tous », la ville de Gennevilliers a souhaité inscrire l'aménagement de la ZAC Chandon République dans une démarche de Développement Durable.

LesEnR, Bureau d'Etudes Urbanisme Durable, est ainsi intervenu aux côtés de la ville de Gennevilliers et de son aménageur la SEMAG92, pour mener une AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) et traduire dans le projet d'aménagement des objectifs ambitieux de développement durable.

Programme de l'opération :

- 129 000 m² SHON de logements collectifs en construction neuve et réhabilitation, (50% de logements en accession, 50% de logements locatifs sociaux) dont une résidence sociale et une résidence intergénérationnelle
- 3 000 m² SHON de commerces et de services
- 9 600 m² SHON d'équipements publics (groupe scolaire, équipement périscolaire, équipement d'accueil de la petite enfance, gymnase)
- 6 500 m² d'espaces verts

La réalisation de l'écoquartier Chandon République présente un double enjeu en termes d'exemplarité :

- il s'agit, d'une part, d'un projet intégrant des objectifs performants de développement durable se traduisant par la mise en œuvre d'actions ambitieuses en matière de limitation des consommations de ressources, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de gestion de l'eau et de préservation de la biodiversité, de mixité sociale et urbaine, ...

- il s'agit d'autre part, pour la ville de Gennevilliers de s'appuyer sur cet écoquartier comme un terrain d'expérimentation, dont l'exemplarité doit permettre d'étendre les pratiques à l'échelle du territoire.

Ce projet d'écoquartier a ainsi permis de lancer une grande phase de concertation auprès de la population sur les thématiques de développement durable et plusieurs actions inscrites dans le cadre de la charte de qualité environnementale (v)ont engendrer une rétroaction sur la ville. On peut par exemple citer la mise en œuvre de bornes enterrées pour collecte en apport volontaire des déchets (étendue à d'autres quartiers) , l'adoption d'un schéma directeur des modes doux à l'échelle de la ville ou encore l'étude menée sur la thématique biodiversité à l'échelle de l'écoquartier dont les pratiques (aménagement et entretien/gestion des espaces verts favorisant la biodiversité) ont vocation à être étendues sur l'ensemble de la commune.

Les objectifs de développement durable pour l'aménagement de l'écoquartier sont partagés par l'ensemble des acteurs à travers une Charte de Qualité Environnementale, réalisée par la Ville accompagnée de son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage LesEnR. Cette charte, soumise pendant 6 mois à concertation auprès des genevillois, avant d'être adoptée par le conseil municipal en juin 2010, constitue la ligne directrice de la démarche environnementale menée sur l'écoquartier.

Par sa situation géographique, la ZAC Chandon - République constitue un projet stratégique localisé dans un secteur de densification préférentielle du SDRIF, très bien desservi par les transports collectifs (proximité immédiate de 2 stations de métro à 10 mn à pied, 2 lignes de bus, une station projetée dans le cadre du Grand Paris Express). Ces opportunités en termes de mobilité durable sont également relayées dans l'aménagement

